

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 6081 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : SAASAA AICHA

Date de naissance : 15-06-1955

Adresse : 109 Lot Al Fath Florida

Sidi Maamouf CASA

Tél. : 06 5849 0663 Total des frais engagés : 100,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Kamal LAHIBI
ONCOLOGUE - RADIOTHERAPEUTE
Centre International d'Urologie de Casablanca
4, Route de l'Ouissat - Casablanca
Tél : 05 22 77 81 51 - Fax : 05 22 99 65 74

Cachet du médecin :

Date de consultation : 29/05/2023

Nom et prénom du malade : SAASAA Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Cancer - mammaire

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

06 JUIN 2023

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA Le : 06/06/2023

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES.

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Capacité et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
25.05.23	CS		600	DR. KARIM LAHBAHI Oncologue - Radiothérapeute 10, Avenue de l'Indépendance - Casablanca Téléphone: 0522 771289 - Fax: 0522 841189
05.06.23	CS		250	DR. KARIM LAHBAHI Oncologue - Radiothérapeute 10, Avenue de l'Indépendance - Casablanca Téléphone: 0522 771289 - Fax: 0522 841189

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>SERVICE LABORATOIRE HOPITAL PRIVE CASABLANCA INPE : 090063122 279, Bd. Cheikhoui - Casablanca</i>	<u>05/06/23</u>		<u>100.00 D.H</u>

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

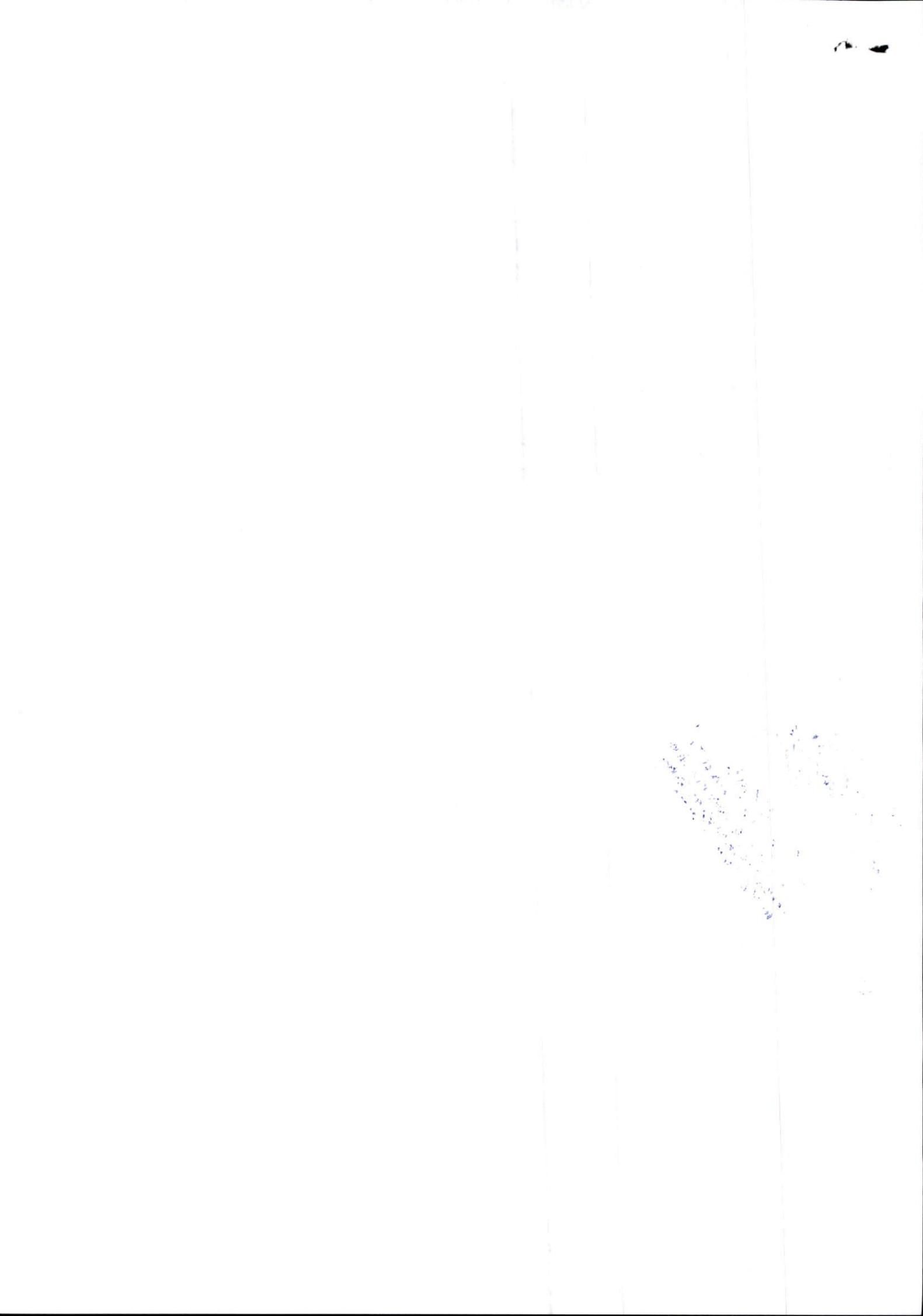
Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 G 00000000 11433553		Coefficient DES TRAVAUX
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION





AKDITAL

Hôpital Privé Casablanca Ain Sebaa

المستشفى الخاص الدار البيضاء عين السبع

LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE

Honoraires

Casablanca , le 05/06/2023

Dossier N°: 050623-325 du: 05/06/2023

Médecin Dr :LAHBABI KAMAL

23-000878 N°Chambre

Patient :Mme SAASAA AICHA

Analyses	Cotation	Montant
NUMERATION FORMULE SANGUINE	80	107,200
	Total B	80
	Montant de prélèvement	11,75
	Total en dirhams	100,00

SERVICE LABORATOIRE - N°4
HÔPITAL PRIVÉ CASABLANCA AIN SEBA
INPE : 090063271
279, Bd. Chefchaouni - Ain Sebaâ



Centre International d'Oncologie Casablanca
المركز الدولي لعلاج الأورام بالدار البيضاء

Dr. Kamal LAHBABI
Oncologue - Radiothérapeute

Ancien interne des Hôpitaux de Rennes
Ancien praticien de l'institut Bergonié-Bordeaux

Casablanca, le.....

29/05/2023

MME SAASAA AICHA

NFS

RDV prévu le

05/06/2023

Dr. Kamal LAHBABI
ONCOLOGUE RADIOTHERAPEUTE 2
Centre International d'Oncologie Casablanca
4, route de l'Oasis, rue des Alouettes - Casablanca
Tél. : 05 22 77 81 81 - Fax : 05 22 99 65 74

279, Bd. Cheikh El Zayt - Casablanca - Maroc
Tél. : 05 22 77 81 81 - Fax : 05 22 99 65 74
E-mail : info@ciocasablanca.ma
Site web : www.ciocasablanca.ma

4, route de l'Oasis, rue des Alouettes, Casablanca
Tél. : 05 22 77 81 81 - Fax : 05 22 99 65 74
E-mail : info@ciocasablanca.ma
Site web : www.ciocasablanca.ma



Casablanca, le 05/06/2023

Compte rendu d'analyses

Dossier N° : 050623-325 **Pvt du:** 05/06/2023 7:58
Mme SAASAA AICHA
IPP Patient : 23-000878/23
Patient Ordinaire :
Prescrit par Dr LAHBABI KAMAL

Page : 1/1

HEMATOLOGIENUMERATION FORMULE SANGUINENUMERATION

			Valeurs Usuelles	Antériorité
Globules blancs	:	4 530 /mm ³	(4000 - 10000)	4950 (29/05/23)
Globules rouges	:	3,97 10 ⁶ /mm ³	(3,92 - 5,08)	4,07 (29/05/23)
Hémoglobine	:	11,20 g/dl	(11,9 - 14,6)	11,60 (29/05/23)
Hématocrite	:	35,80 %	(36,6 - 48)	36,80 (29/05/23)
VGM	:	90,10 fL	(82,9 - 98)	90,40 (29/05/23)
TCMH	:	28,30 pg	(27 - 32)	28,50 (29/05/23)
CCMH	:	31,40 g/dl	(32 - 36)	31,50 (29/05/23)
Plaquettes	:	243 000 /mm ³	(150000 - 450000)	257 000 (29/05/23)

FORMULE

Polynucléaires Neutrophiles	:	62,10 %	Soit	2813/mm ³	(1500 - 7000)	3158,10 (29/05/23)
Lymphocytes	:	28,90 %	Soit	1309/mm ³	(1500 - 4000)	1514,70 (29/05/23)
Monocytes	:	7,90 %	Soit	357/mm ³	(100 - 1000)	242,55 (29/05/23)
Polynucléaires Eosinophiles	:	0,60 %	Soit	27/mm ³	(50 - 500)	19,80 (29/05/23)
Polynucléaires Basophiles	:	0,50 %	Soit	22/mm ³	(10 - 100)	14,85 (29/05/23)

Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons bon rétablissement